



DECISION DU PRESIDENT

N° 2022-083

1.1 Marché public

MARCHE PUBLIC POUR LES TRAVAUX PREPARATOIRES, COUVERTURE, CHARPENTE, ZINGUERIE POUR LA REGIE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SAINTE-EUPHEMIE A CREST

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un marché pour réaliser des prestations de travaux préparatoires, couverture, charpente, zinguerie pour la régie de l'accueil de loisirs Sainte-Euphémie à Crest ;

CONSIDERANT que le marché a été dévolu suivant une procédure adaptée en application de l'article R.2122-8 du Code de la commande publique ;

CONSIDERANT qu'il n'y pas lieu d'allotir ce marché ;

CONSIDERANT la proposition financière reçue de la société OSEBOIS ;

CONSIDERANT que les crédits sont inscrits au budget 2022 à l'imputation 23-18 ;

DECIDE

Article 1 : de signer le marché public pour réaliser des prestations de travaux préparatoires, couverture, charpente, zinguerie pour la régie de l'accueil de loisirs Sainte-Euphémie à Crest avec la société OSEBOIS - 58, route de Seigneurdieu - 26 400 EURRE n°SIRET 502 224 702 000 22 pour un montant de 30 587,28 € HT.

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 9 octobre 2022

Denis BENOIT,
Président



Affichée le : 14 OCT. 2022

Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE